

BULLETIN INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

Le commerce de la France pendant les cinq premiers mois de 1889

D'après les statistiques qui ont été publiées par le Journal Officiel, les importations se sont élevées, du 1^{er} janvier au 31 mai 1889, à 1.777.457.000 fr., et les exportations à 1.423.536.000 fr.

Ces chiffres se décomposent comme suit :

Importations	1889	1888
Objets d'alimentation	357.932.000	370.581.000
Produits naturels et matières nécessaires à l'industrie	905.462.000	818.781.000
Objets fabriqués	334.063.000	325.411.000
Autres marchandises	49.199.000	43.338.000
Total	1.777.457.000	1.658.101.000
Exportations	1889	1888
Objets d'alimentation	305.804.000	261.466.000
Produits naturels et matières nécessaires à l'industrie	307.829.000	274.579.000
Objets fabriqués	735.635.000	700.125.000
Autres marchandises	60.333.000	78.328.000
Total	1.423.601.000	1.314.498.000

leurs prix à la parité de ceux établis aux enchères d'Anvers. Le terme est demeuré très calme et n'a donné lieu qu'à un report de juillet sur novembre au pair. Les cours n'ont subi aucune fluctuation et clôturent calmes et sans changement sur ceux de samedi dernier. Les arrivages se sont élevés à 275 b. d'Algérie. Voici le détail des transactions :

Disponibles (maillages).

A terme : 25 juillet, 177; 25 novembre, 177.

Cotons. — Notre marché en disponible a présenté une certaine animation, il s'est traité un bon nombre de lots pour le compte de la filature à prix généralement très raides grâce à la rareté de plus en plus grande des classements d'Amérique low-middling et strict low-middling. Les sortes de l'Inde ont été moins négligées et restent bien tenues dans la parité des cotes. L'exportation continue à se tenir à l'écart et il ne nous est encore venu aucun ordre de ce côté.

La position des vendeurs en somme reste bonne grâce à la demande courante de la consommation. En livrable par navires il s'est traité quelques affaires en cotons de New-Orléans, mais elles sont restées secrètes. Le terme a été délaissé et les cours déjà faibles au début clôturent avec un recul général de 1/8 on était plutôt acheteur à la cote. Les importations s'élevaient à 1671 b. de Bombay et 652 de Saint-Marc. Les ventes se décomposent de la façon suivante :

Disponibles : 357 New-Orléans 68 à 75,50; 38 Texas 69; 59 Alabama 76; 295 Broach 61,50 à 65; 110 Omra 54,50 à 65; 23 Coadnah 53; 300 Bengale 51.

A terme : 150 août 70 1/8; 250 octobre 69.

Indigos. — Calme et sans affaires. La cote du terme est inchangée.

Bois de teinture. — Nous avons encore eu une demande assez suivie, provoquée par des arrivages récents. On a traité un chargement campêche Kingtown à livrer par voilier on mer à prix non divulgué.

Reims, 13 juin.

Nous avons plus d'activité à signaler durant la quinzaine sous revue. La situation reste très calme.

Dans les tissus les affaires nouvelles remises par l'exportation consolident encore plus nettement les cours.

Laines brutes. — Depuis le dernier bulletin il s'est traité peu d'affaires. La cause en est au stock très réduit et à l'approche de la vente de Londres qui ouvre mardi prochain 18 juin. Il y a eu seulement quelques ventes de Cap qui se sont traitées en hausse de 5 à 7 0/0.

Les quantités disponibles pour les enchères s'élevaient à 325.000 balles, soit 6.000 balles de moins que l'an dernier à époque correspondante. — Sur ces quantités se rencontrent beaucoup de laines croisées et Cap qui sont peu propres à la fabrication de notre région.

En France les achats continuent à se faire sur la base de 8 à 10 0/0 en hausse sur les cours de l'an dernier.

Peigné. — La quinzaine sous revue qui avait débuté avec un faible courant d'affaires s'est terminée par une reprise de la demande à des prix qui se maintiennent sans changement appréciable.

Les peignages, comme il arrive à l'approche des ventes de Londres, sont dégrasés en laine d'Australie. Ils continuent à recevoir des arrivages assez importants en laines de France.

Brosses. — Stock nul. Vente un peu plus lourde.

Conditionnement. — Quinzaine comparative du 27 mai au 11 juin.

	1888	1889
Laine peignée	350 000 kil.	379 101 kil.

La quinzaine précédente rapportée dans notre dernier bulletin signalait :

	1888	1889
461.803 kil.		447.687 kil.

Filature en peigné. — Ferme maintien des prix. La demande est toujours active.

La filature a travaillé dans la même situation.

Filature en cardé. — Toujours très alimentée. Prix fermes.

Cachemires et mérinos. — L'exportation qui était restée au calme depuis quelque temps, a remis des ordres jusqu'à fin octobre à des prix légers.

On avance sur les cours de notre dernier

Bulletin.

Les genres pour l'intérieur restent stationnaires.

Flanelles. — La vente de la flanelle s'est un peu ralentie durant cette quinzaine, pourtant la hausse accusée dans nos derniers bulletins est actuellement acceptée.

Nonnettes. — On continue à livrer les commissions et on commence l'échantillonnage d'été.

LA LAINE ET SES USAGES

(suite)

Dans les laines demi-lustrées, celle de Cotswold peut être prise pour exemple. On fait de cette laine des étoffes pour vêtements d'homme en Chine, au Japon et dans le Nord de l'Asie, du lusting, pour les chaussettes, et une étoffe dont on fait les pavillons de vaisseaux et en quelque autre sorte servant à faire des rideaux. Sa valeur consiste dans sa longueur, sa force et la solidité de sa fibre.

Toute beauté de poil qui on peut obtenir est un profit, mais ceci doit se faire par sélection dans la famille elle-même, et non par le croisement avec d'autres races.

Dans les essais ayant pour but d'améliorer la race par des croisements avec les moutons de Down, le poil long et régulier des Cotswold est cassant, et le poil fin et doux du mouton de Down devient très régulier, de sorte que si nous voyons une surface de laine de Cotswold la préférait dans sa grossièreté, plutôt qu'en avoir le caractère altéré par un croisement quelconque. La même remarque s'applique aux laines du comté de Leicester et du Midland. La finesse du poil n'a de valeur qu'autant qu'elle est obtenue par les moyens convenables.

Ces laines sont employées pour des étoffes pour robes dans lesquelles un certain toucher est requis, et toute intervention avec la race, change la destination de la laine.

Il conviendrait peut-être d'expliquer ici le terme toucher comme il est compris des manufacturiers. Presque toujours le toucher peut être donné au coton et aux marchandises analogues par le procédé de l'appât après que les articles sont tissés. Mais pour les étoffes dans lesquelles l'entre de la laine, cela n'est pas possible, car l'empilage disparaît au bout de quelque temps.

Tout le monde connaît la différence qu'il y a en-

tre le toucher d'une pièce de flanelle et celui d'une pièce d'étoffe de drille à drapaux ou de lusting employé pour la chaussure. L'une est douce, commodément inégale et spongieuse, le tissage on paraît indéfini. L'autre est dur, ferme, plat dans la surface, avec le tissage clairement marqué.

Cette différence provient des caractères inhérents à la laine dont les tissus sont faits lesquels caractères reçoivent grande attention dans les procédés de fabrication. En un mot, on ne peut faire de flanelle avec la laine de Gloucester, ni d'étoffe de drille à drapaux avec celle du South-down. Le toucher requis dans les tissus doit par conséquent se trouver en première instance dans la laine.

Laine de Down ou laine courte. — En discutant les laines de Down, la valeur à pour cause des éléments tout à fait opposés à ceux dont j'ai parlé ci-dessus. Dans cette laine, l'absence de brillant, une extrême finesse de la fibre sont les qualités désirables.

Les principaux usages des laines de Down sont la bonneterie, les vêtements de dessous, les flanelles et les articles du même genre; ainsi que les étoffes de laine pour lesquelles un toucher élastique est demandé. La laine étant très fine et élastique, est spécialement convenable pour tous les usages des qu'on surfaie est quelque peu rude et douce en même temps.

La majeure partie des laines filées de cette laine sont filées très serrées, de sorte que la longueur de la laine n'a pas d'importance, et qu'elle est, dans certains cas, un véritable drawback, car les poils court font saillie et produisent ainsi une surface comme celle de la flanelle. On voit donc que plus la laine est longue, plus la surface des étoffes doit être régulière, de sorte que si nous voyons une surface lisse, nous employons la laine coloniale, qui surpasse la plus fine laine anglaise autant dans ses attributs que dans la finesse de poil.

Suivant mon opinion, il y aura toujours comparativement une grande demande pour les laines de pure race de Down, parce qu'elles possèdent les qualités qui les rendent convenables pour les usages à que nous venons de mentionner, dans une plus grande perfection que toute autre laine. Mais, comme cela a déjà été établi, le croisement avec la race de ses meilleures qualités au point de vue de l'acheteur.

J'ai vu des moutons de Down croisés avec toutes sortes de laines races, et produisant des laines mixtes à tous les degrés. La plupart de ces

croisements ont pour but d'augmenter le poids de la toison ou celui de la carcasse.

L'expérience démontre que l'effet d'un croisement dépend beaucoup du district dans lequel les moutons ont été élevés. Si un troupeau de Lincolnshire est croisé avec des Down, le produit sera une laine de demi-race, de grande valeur parfois. Mais si un troupeau de Hampshire est croisé avec un troupeau de Lincolnshire, l'effet sera mauvais.

J'ai vu il y a quelque temps un bon exemple de dernier croisement.

Une tonne de laine a été envoyée du Hampshire pour être vendue. Plusieurs hommes expérimentés n'ont pas réussi à reconnaître la laine ou de la nommer.

C'était un troupeau de Down qui avait été amélioré par un croisement avec les plus lourds moutons de Lincoln. Toutes les qualités des deux races étaient détruites. Aucun manufacturier de laine brillante ne voulait l'employer, parce que le lustrage avait disparu.

Aucun fabricant de drilles ou d'articles semblables ne pouvait l'employer, car elle était trop courte tandis que pour la bonneterie, elle était à la fois trop longue et trop grossière. Le lot a été plus tard vendu à environ 50 cent en-dessous de la valeur des moutons de Lincoln, et 25 pour cent en-dessous de celle de Lincoln à cette époque.

La valeur de la pureté de la race dans les laines de Down peut se voir en comparant les prix de ces laines suivant les comtés d'où elles proviennent. La valeur des meilleurs troupeaux de Sussex Downs s'est élevée, cette saison, jusqu'à 1,45 s. Les laines de Wilts et de Dorset, race pure, un peu moindre, quoiqu'elle ne soit pas aussi fine, ceux de Hampshire environ 1,30.

Ceux des comtés de l'Ouest, qui sont élevés on ne sait comment valent de 1 f. 15 à 1 f. 25, tandis que de soi-disant Downs seraient probablement d'un prix élevé de 1 f.

(A suivre)

Les arbres fruitiers. — Les personnes qui désirent des renseignements sur la conduite des arbres fruitiers, les trouveront dans le traité d'arboriculture de M. Guizot, professeur en chef de l'École d'arboriculture de Tournai. Ce traité vient de paraître en deuxième édition; on peut se le procurer au bureau du Journal de Roubaix, 17, rue Neuve.

Le directeur gérant : ALBERT REBOUX.
Lap. Alfred Reboux, 17, rue Neuve, Roubaix.

MARCHÉ DU HAVRE

Le Havre, 17 juin.

(De notre correspondant particulier)

Laines. — Nous n'avons rien réalisé aujourd'hui en marchandises disponibles, la demande a présenté peu d'activité et le marché par suite est resté languissant. Les vendeurs maintiennent fermement.

En somme excellente situation.

Laines

Buenos-Ayres, 15 juin.

Agio sur l'or : 65 3/4 0/0.

Anvers, 18 juin.

En disponible, il a été traité 11 balles La Plata et ... b. Cap.

Marseille, 15 juin.

On a vendu 30 balles Uruguay Casabianca, à fr. 115; 11 b. Corbe noire, à fr. 65 et 10 b. Dons-koï Taganrog, à fr. 190.

CÉRÉALES & FARINES

PARIS, 18 juin.

(Dépêche spéciale)

FARINES. — 12 marques. — Tendance.

	17 juin	18 juin
Courant	54 50	54 25
Juillet-Août	54 25	53 50
Septembre	53 75	53 25
Octobre	53 25	52 75
Novembre	52 75	52 25
Décembre	52 25	51 75
Janvier	51 75	51 25
Février	51 25	50 75
Mars	50 75	50 25
Avril	50 25	49 75
Mai	49 75	49 25
Jun	49 25	48 75

Circulation : 400000.

Blés. — Tendance.

	17 juin	18 juin
Courant	22 00	22 85
Juillet-Août	22 85	22 75
Septembre	22 75	22 65
Octobre	22 65	22 55
Novembre	22 55	22 45
Décembre	22 45	22 35
Janvier	22 35	22 25
Février	22 25	22 15
Mars	22 15	22 05
Avril	22 05	21 95
Mai	21 95	21 85
Jun	21 85	21 75

Seigles. — Tendance.

	17 juin	18 juin
Courant	14 50	14 60
Juillet-Août	14 60	14 50
Septembre	14 50	14 40
Octobre	14 40	14 30
Novembre	14 30	14 20
Décembre	14 20	14 10
Janvier	14 10	14 00
Février	14 00	13 90
Mars	13 90	13 80
Avril	13 80	13 70
Mai	13 70	13 60
Jun	13 60	13 50

ALCOOLS

PARIS, 18 juin.

(Dépêche spéciale)

SPRITS. — Tendance.

	18 juin	C. de clôture
Courant	41 50	41 50
Juillet	41 50	41 50
Août	41 50	41 50
4 derniers	41 50	41 50

COURS DU CHANGE

PARIS, 18 juin.

ESCOMPTE à l'étranger	CHANGES	PAPIER LONG	PAPIER COURT
3 ... 0/0 Amsterdam-Rotterdam	207	à 207 1/4	206 1/2 et 4 ... 0/0
3 ... 0/0 Allemagne	122 5/8	à 122 7/8	121 3/4 et 4 ... 0/0
3 ... 0/0 Vienne et Trieste	208	à 209	208 et 4 ... 0/0
3 ... 0/0 Hongrie	479	à 480	479 et 4 ... 0/0
3 ... 0/0 Madrid	479	à 480	479 et 4 ... 0/0
3 ... 0/0 Lisbonne et Porto	553	à 554	552 et 4 ... 0/0
3 ... 0/0 Saint-Petersbourg	253	à 254	254 et 4 ... 0/0
3 ... 0/0 Stockholm	138	à 139	138 et 4 ... 0/0

Valeurs se négociant à trois mois

	18 juin	19 juin
2 1/2 0/0 Londres	25 20	à 25 21
3 0/0 de Chine	25 17	à 25 18
3 1/2 0/0 New-York	514	à 515
3 0/0 Belgique	1/16 pte	à 1/16
3 0/0 Italie	1/8 pte	à 3/8 pte
3 0/0 Suisse	1/8 pte	à 1/4 pte

Valeurs se négociant à vue

	18 juin	19 juin
2 1/2 0/0 Londres	25 20	à 25 21
3 0/0 de Chine	25 17	à 25 18
3 1/2 0/0 New-York	514	à 515
3 0/0 Belgique	1/16 pte	à 1/16
3 0/0 Italie	1/8 pte	à 3/8 pte
3 0/0 Suisse	1/8 pte	à 1/4 pte

Bourse de Bruxelles du 17 Juin

Emprunt 3 1/2 0/0 (1^{er} s.) 101 75. — 3 1/2 0/0 (2^e s.) 101 80. — 3 1/2 0/0 (3^e s.) 101 85. — 3 1/2 0/0 (4^e s.) 101 90. — 3 1/2 0/0 (5^e s.) 101 95. — 3 1/2 0/0 (6^e s.) 102 00. — 3 1/2 0/0 (7^e s.) 102 05. — 3 1/2 0/0 (8^e s.) 102 10. — 3 1/2 0/0 (9^e s.) 102 15. — 3 1/2 0/0 (10^e s.) 102 20. — 3 1/2 0/0 (11^e s.) 102 25. — 3 1/2 0/0 (12^e s.) 102 30. — 3 1/2 0/0 (13^e s.) 102 35. — 3 1/2 0/0 (14^e s.) 102 40. — 3 1/2 0/0 (15^e s.) 102 45. — 3 1/2 0/0 (16^e s.) 102 50. — 3 1/2 0/0 (17^e s.) 102 55. — 3 1/2 0/0 (18^e s.) 102 60. — 3 1/2 0/0 (19^e s.) 102 65. — 3 1/2 0/0 (20^e s.) 102 70. — 3 1/2 0/0 (21^e s.) 102 75. — 3 1/2 0/0 (22^e s.) 102 80. — 3 1/2 0/0 (23^e s.) 102 85. — 3 1/2 0/0 (24^e s.) 102 90. — 3 1/2 0/0 (25^e s.) 102 95. — 3 1/2 0/0 (26^e s.) 103 00. — 3 1/2 0/0 (27^e s.) 103 05. — 3 1/2 0/0 (28^e s.) 103 10. — 3 1/2 0/0 (29^e s.) 103 15. — 3 1/2 0/0 (30^e s.) 103 20.

COMMERCIAL

COTONS

LE HAVRE, 18 juin.

Ventes : 800 balles. Marché soutenu.

LIVERPOOL, 18 juin.

Ventes : 7.000 balles. Marché soutenu.

NEW-YORK, 17 juin.

Middling Upland 11 1/2. Ventes : 300 balles.

Middling Américain à New-Orléans 10 7/8; Savannah, 10 1/2.

Télégramme communiqué par M. Léon CLERIC

HUILES, GRAINES ET TOURTEAUX

LILLE, 18 juin.

HUILES	GRAINES	TOURTEAUX
Colza	15 50	10 10
Lin	16 17	11 17
Arachide	14 25	10 17
Maïs	14 25	10 17
Soja	14 25	10 17
Caméline	14 25	10 17

PARIS, 18 juin.

HUILE DE COLZA. — Cours du jour. — 17 juin 18 juin

	17 juin	18 juin
Courant	54 25	54 25
1 ^{er} juillet	54 25	54 25
1 ^{er} août	54 25	54 25
4 derniers	54 25	54 25

HUILE DE LIN. — Cours du jour. — 17 juin 18 juin

	17 juin	18 juin
Courant	50 25	50 25
1 ^{er} juillet	50 25	50 25
1 ^{er} août	50 25	50 25
4 derniers	50 25	50 25

SUCRES

LILLE, 18 juin.

COTE OFFICIELLE

	Cours du jour	Cours précéd.
Suc. n°3 (85 deg.)	47 50	47 50
— acquittés	107 75	107 75
— pairs n° 1	124 50	124 50
Betteraves disp.	40	40
Mélasse	99	99
6° fin disponible	40	40

CAFÉS

LE HAVRE, 18 juin.

	18 juin	19 juin
Juin	80 75	80 75
Octobre	91	91
Novembre	91 60	91 50
Décembre	92	92
Janvier	92 25	92 25
Mai	92 75	92 75
Septembre	93 25	93 25

DEMANDES & OFFRES

D'EMPLOI

AVIS DE LA DIRECTION DU JOURNAL.

Ne pas adresser les lettres en réponse aux annonces au Directeur du Journal, mais bien aux Initiés indiqués dans l'annonce. Exemple : F. S. 46, bureau du JOURNAL DE ROUBAIX. (Annonces n° 1001) De la sorte, la responsabilité est remise en conséquence formelle à l'Initié.

MAISON À LOUER Jolie maison, nouvellement restaurée, située 80, Saint-Joseph, à louer de suite. S'adresser 50-52, rue Daubenton, 1907.

WENDUNE-SUR-MER par trainway à 10 minutes de Blankenberge.

Villas meublées à vendre Fr. 10.000

à louer, mal à octobre, fr. 800. Terrains à bâtir. — S'adresser à Bruges, rue Saint-Walburgue, 20. 19488

Ventes diverses

à vendre dans de bonnes conditions, machine

ASSOCIÉ

Une personne, disposant d'un

DU GAZ DE ROUBAIX

pour l'éclairage

LE CHAUFFAGE & LA FORCE MOTRICE

Cuisine par le gaz

La Compagnie du Gaz met gratuitement à la disposition de ses abonnés, un nouvel appareil spécial permettant de faire une cuisine complète sans le secours d'aucun autre foyer.

Rapidité, économie, propreté, absence de chaleur dans les appartements, régularité de la cuisson et économie de beurre.

Elle invite tous ses clients à venir le voir fonctionner, rue Saint-Georges, 14.

Grand choix de réchauds de toutes formes, de tous prix et pour tous usages. Appareil chauffe-bain breveté, système Desclée frères et C^o, donnant 200 litres d'eau chauffée de 36 à 40 degrés en dix minutes, avec une dépense d'un mètre cube de gaz.

S'adresser, pour tous renseignements et expériences, à la Succursale, 14, rue Saint-Georges. 19343

Changement de domicile

M. Resson fils, entrepreneur de maçonnerie, à Roubaix, a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'à partir du 17 juin, son domicile est transféré boulevard de Strasbourg, 62, à proximité de la place Nadard. 19703

On reçoit dans les bureaux du JOURNAL DE ROUBAIX des annonces et insertions de tous genres, pour tous les journaux du Nord, de Paris, du reste de la France et de l'étranger, sans aucune augmentation de prix.

Annales légales

Dissolution de Société

D'un acte sous signatures privées, en date à Roubaix du six juin mil huit cent quatre-vingt-neuf, enregistré à Roubaix, le huit même mois, folio 46, recto case 126, par le receveur Grimpret, qui a perçu neuf francs trente-huit centimes décimes compris.

Ledit acte déposé ledit jour huit juin, aux greffes de la Justice-de-Paix (Ouest) et du Tribunal de commerce de Roubaix.

Il appert : Que la société qui existait entre les sieurs Henri DESCHAMPS et Albert FLIPO, d'abord en nom

MAISONS

à usage d'ouvriers

Rues de Naples et d'Italie

PROPRIÉTÉ

UNE VASTE

NEUF MAISONS

à usage d'ouvriers

DEUX MAISONS

à usage d'estaminet

UNE MAISON

à usage de buvette

et toutes leurs dépendances

A VENDRE

par suite de liquidation

L'adjudication aura lieu le mercredi 3 juillet 1889, à onze heures ayant jour sur la cour St-Jens.

A l'étage : Deux chambres mansardées.

Cour et pompe communes.

OCCUPATION. — Ces maisons sont occupées par des ouvriers, moyennant un loyer mensuel de 13 francs chacune.

Mise-à-prix, 4.000 fr.

ARTICLE 3.

Rues de Naples et d'Italie

UNE VASTE PROPRIÉTÉ

égrégée sur un terrain d'une contenance d'environ 6 ares 30 centiares, comprenant :

1° Rue de Naples

A. — UNE COURRÉE également appelée courée St-Jens, dans laquelle se trouvent QUATRE MAISONS à usage d'ouvriers, ayant chacune une pièce au rez-de-chaussée et deux chambres à l'étage. — Cour et pompes communes.

OCCUPATION. — Ces maisons sont louées l'une à M. Edouard Parys, au loyer de 11 francs par mois, les trois autres à M. Frédéric Vandecastelle, à Mme veuve Renard et à M. Jules Prévoist, chacune au loyer mensuel de 12 francs; les loyers se paient d'avance.

B. — DEUX MAISONS à usage

estaminet, portant le n° 50 de la rue d'Italie.

Cette maison comprend :

Au rez-de-chaussée : Vaste salle à usage d'estaminet, précédée de deux maisons précédentes. — Cet estaminet est libre de brasserie.

Mise-à-prix, 30.000 fr.

Cette vente a lieu en exécution d'un jugement rendu contradictoirement par le Tribunal civil de Lille, le 25 mai 1889, enregistré.

Entre : Mme Angèle-Emma St-Jens, épouse assistée et autorisée de M. Ferdinand Bouchart, employé, avec lequel elle demeure à Roubaix.

Demanderesse ayant pour avoué M. G. Rombaut.

Et : M. Emilie Lenne, propriétaire demeurant à Roubaix, en sa qualité de subrogé-tuteur de la mineure Marguerite-Pauline Irma Lenne, le dit M. Lenne remplissant ici les fonctions de tuteur, à cause de l'opposition d'intérêts existant entre la dite mineure et M. Ferdinand Bouchart, son tuteur d'office.

2° M. Gervais Voedts, menuisier-demeurant à Roubaix, en sa qualité de subrogé tuteur ad hoc de la dite mineure Lenne.

Defendeurs ayant pour avoué

MAISON</